

NOUVEL AN EN ESPAGNE AU REFUGE DE MONTGARRI

4 jours d'évasion dans un décor de carte postale, entre cimes enneigées et vallées sauvages. Raquettes aux pieds, partez chaque jour explorer des paysages grandioses... un moment suspendu, au cœur du Val d'Aran pour célébrer le nouvel an.

Séjour 4 jours, 3 nuits en refuge de haute montagne, confortable, avec transfert des bagages

Offrez-vous une escapade inoubliable pour le nouvel an Espagne, dans un coin reculé des Pyrénées catalanes. Ce séjour de 4 jours vous emmène en étoile autour de Montgarri, un hameau niché au cœur du Val d'Aran, à deux pas de la frontière.

Chaque jour, vous partirez en raquettes à travers des paysages de haute montagne saisissants, entre forêts enneigées, crêtes panoramiques et vallées silencieuses, loin de l'agitation des stations classiques. Ces itinéraires sauvages et peu fréquentés vous feront découvrir une autre facette des Pyrénées, plus intime, plus authentique.

Votre camp de base ? Un refuge chaleureux et confortable. Vous y savourerez chaque soir une cuisine généreuse et locale, à base de spécialités catalanes.

Et pour le réveillon du 31 décembre, place à la convivialité : feu de cheminée, ambiance festive et authenticité seront au rendez-vous pour marquer le passage à la nouvelle année.

Un nouvel an Espagne tout en simplicité, en nature et en partage. L'idéal pour débiter 2027 le cœur léger et l'esprit rempli de souvenirs.

PROGRAMME

Jour 1 : REFUGE DE MONTGARRI

Accueil en gare SNCF de Saint Gaudens et transfert vers notre refuge, dans la vallée cachée de Montgarri. Nous emprunterons des itinéraires secondaires afin de se familiariser déjà avec cette belle vallée. Nous déambulerons à travers ces pinèdes, éparses, saupoudrées de blanc...où nous trouverons certainement un nombre important de traces d'animaux !

Repas et nuit en refuge.

Distances - Dénivelée - Temps de marche - Technique

4h30 de marche et environ 450 m de dénivelé

Jour 2 : LA VALLÉE D'ORLE

Aujourd'hui, nous partons en direction de la vallée d'Orle. Une vallée large, profonde et enneigée, qui se profile jusqu'aux sommets frontaliers d'Ariège !

Un dépaysement assuré dans ce décor de haute montagne, avec des passages en forêt.

Un bel itinéraire en boucle.

Dîner et soirée du réveillon, nuit en refuge

Distances - Dénivelée - Temps de marche - Technique

5h de marche et environ 580 m de dénivelé

Jour 3 : LE TUC DE BANDOLERS

Découverte de la vallée de Bandolers, avec ces innombrables forêts de sapins...Notre parcours passera par le Tuc de Bandolers (2306 m) un petit sommet, qui nous permettra d'avoir un superbe panorama, sur toute cette vallée, à nos pieds

Distances - Dénivelée - Temps de marche - Technique

5h de marche et environ 600 m de dénivelé

Jour 4 : LE PIC PEDESCALS ET FIN DU SÉJOUR

Montée au pic de Pedescals (2410 m) superbe belvédère, avec une vue imprenable sur la chaîne et les principaux sommets frontaliers.

Un véritable régal pour les yeux !

Ensuite transfert sur la gare SNCF de Saint Gaudens.

Distances - Dénivelée - Temps de marche - Technique

4h de marche et environ 250 m de dénivelé

COMPLEMENT DE PROGRAMME

Indépendamment de sa volonté, votre guide peut être amené à modifier quelque peu les itinéraires indiqués en fonction des conditions météorologiques, d'enneigement, du niveau ou de la forme des participants.

FICHE PRATIQUE

ACCUEIL

Le 30 décembre en gare de Saint Gaudens à 09h30.

DISPERSION

Le 02 Janvier suivant en gare de Saint Gaudens vers 16h00.

HÉBERGEMENT AVANT OU APRES LA RANDONNÉE

Si vous souhaitez arriver la veille de votre séjour ou tout simplement prolonger de quelques jours vos vacances, vous avez la possibilité d'être hébergés aux hôtels suivants à Saint Gaudens :

Hôtel Restaurant du Commerce

2, avenue de Boulogne 31800 Saint-Gaudens

- Tel : 05 62 00 97 00

Maison d'Hôtes l'Esplanade

8, place du Mas Saint-Pierre

31800 Saint Gaudens - Tel : 05 61 89 15 90

Ibis budget (2,2 km de Saint Gaudens)

3 Avenue du Pic du Midi, 31800 Estancarbon - Tel : 0892700389

Situé juste à la sortie A64 sortie 18

FORMALITES

Durant le séjour, vous devez être en possession de votre carte d'identité en cours de validité ou passeport, de votre carte vitale, du numéro de contrat et numéro de téléphone de votre assurance personnelle (en cas de non souscription à notre assurance).

SANTÉ : Aucun certificat de vaccination n'est exigé pour les voyageurs. Cependant, nous recommandons d'être à jour de ses vaccinations.

Penser à apporter votre Carte Européenne d'Assurance Maladie, qui est valable 1 an et qu'il faudra demander à votre Caisse d'Assurance Maladie 15 jours avant votre départ

NIVEAU

2 CHAUSSURES

Pour marcheurs moyens, pratiquant déjà la randonnée, avec des dénivelés positifs de 250 à 600 mètres.

Étapes de 4 à 5 heures de marche, sur terrain facile enneigé en montagne, mais en règle générale aucune technique ni difficulté sur le circuit.

HEBERGEMENT

En refuge de montagne très confort, en formule dortoir de 6 à 8 personnes avec la douche chaude.

Vous aurez besoin d'un drap de sac (sac à viande) ou d'un duvet léger, des couvertures seront mises à disposition.

Votre bagage sera acheminé jusqu'au refuge, par motoneige

RESTAURATION

Pension Complète pendant toute la durée du séjour, petit déjeuner et dîner pris au refuge.

Les pique-niques seront préparés par nos hôtes et pris le matin avant le départ.

REPAS DU RÉVEILLON :

Ce sera un véritable repas de fête, avec vin et champagne, sans oublier la soirée dansante.

ENCADREMENT

Par un accompagnateur en montagne diplômé connaissant bien le pays, le massif et les parcours.

Professionnel enthousiaste, il sera à même de vous faire partager ses connaissances et son engouement pour le milieu naturel et ceci en toute sécurité. Sa passion du métier l'engage à s'adapter aux conditions météorologiques, aux contraintes du terrain et autres aléas, à gérer le rythme et la condition physique de chacun, tout en restant disponible.

GROUPE

Groupe constitué de 4 personnes minimum et 12 personnes maximum.

TRANSFERTS ET DÉPLACEMENT

En minibus et/ou en voiture personnelle pour le transfert France - Vallée d'Arties.

De plus, pour ceux qui souhaitent se rendre en Espagne pendant le séjour avec leur véhicule ou après le séjour, sachez qu'il est obligatoire d'avoir dans son véhicule :

- **2 triangles de signalisation**

- **1 gilet de signalisation réfléchissant**

*Afin de rester fidèle à notre engagement de protection de l'environnement, nous nous efforçons de mettre en place un covoiturage, lorsque les effectifs du groupe, dépassent la capacité d'accueil de notre minibus. Ainsi, nous **proposons** aux participants **l'éventualité** de prendre leur véhicule afin d'organiser un covoiturage, bien entendu, nous proposons un remboursement des frais en fonction du code des impôts **à la personne volontaire**.

EQUIPEMENT INDIVIDUEL A PREVOIR

Vous trouverez cet équipement dans les magasins de notre partenaire :
www.auvieuxcampeur.fr



La météo peut vite changer en montagne. Un équipement adéquat vous permettra de passer ce séjour dans les meilleures conditions.

Pour Le refuge

- Un sac de voyage pour vos affaires des 4 jours
- **Un drap de sac ou un duvet léger**
- Vos affaires de rechange
- Une trousse de toilettes
- **Une lampe frontale**
- Une paire de chaussures légères de type chaussons pour le soir
- Pour les lunettes de vue, pensez à prendre une paire de rechange.

Équipement vestimentaire pour la randonnée

La technique des 3 couches permet de rester au chaud et au sec.

1. Couche respirante
2. Couche isolante
3. Couche protectrice

Pour appliquer cette méthode, il vous faut

- Tee-shirts manches longues thermiques et respirants (pas de coton)
- Veste ou sweat polaire type Polartec
- Veste imperméable, respirante et coupe-vent avec capuche. (Le Gore-tex reste le matériau de référence)

- Un pantalon de randonnée type Softshell, chaud, respirant et déperlant avec si possible guêtres pare-neige intégrées
- Un sur-pantalon imperméable, léger et compressible (type Gore -Tex)
- Paires de chaussettes montantes et chaudes (Merinos)
- Bonnet
- Gants chauds et étanches, sous-gants en soie (2 paires si possible)

Pour la randonnée

- Un sac à dos de 30/40 litres avec une ceinture ventrale
- Une housse de protection du sac à dos (souvent intégrée dans celui-ci)
- Une paire de chaussures imperméables avec un bon maintien de la cheville
- Une pochette étanche pour vos papiers, téléphone etc...
- Une poche plastifiée pour protéger vos affaires à l'intérieur du sac à dos
- Protection solaire (crème et stick à lèvres)
- Lunettes de soleil catégorie 3 ou 4
- Une gourde
- Couverts, couteau et gobelet
- Petit tapis de sol (pour vous asseoir pendant la pause déjeuner)
- Papier toilette avec une petite poche (pour ne pas le laisser dans la nature)
- Un briquet
- Couverture de survie
- Une paire de lacets de rechange.

Une petite pharmacie personnelle (votre guide a une pharmacie pour le groupe)

- Vos médicaments si traitement
- Aspirine / Paracétamol
- Un antiseptique
- Médicament antalgique (douleurs et fièvre), anti diarrhéique, anti-inflammatoire et un antispasmodique
- Pansements et double peau type Compeed.

SAVOIR VIVRE ET RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT :

Quelques règles de bonne conduite à connaître :

- Ne laisser aucun déchet errer dans la montagne, emportez toujours vos poubelles jusqu'au refuge.

DATES ET PRIX

DATE : Du 30 Décembre 2026 au 02 Janvier 2027

TARIF : 765 € par personne

LE PRIX COMPREND

- le transfert de France en Espagne,
- l'encadrement par un accompagnateur professionnel,
- le prêt d'une paire de raquettes **TSL**
- une paire de bâtons,
- le transfert des bagages en motoneige,
- la Pension Complète du premier jour au dernier jour après le petit déjeuner,
- le repas du réveillon avec vin, mousseux et cotillons
- la taxe de séjour

LE PRIX NE COMPREND PAS

- Les boissons,
- Le moyen de transport jusqu'au lieu de rendez vous
- L'équipement individuel
- Tout ce qui n'est pas mentionné dans le prix comprend
- Les assurances.

POURBOIRES :

Aujourd'hui, le pourboire est généralement facultatif et est laissé à votre libre appréciation, selon votre satisfaction à la fin de votre voyage.

Il est d'usage de donner un pourboire à votre guide et à l'équipe locale. Il doit être adapté en fonction du niveau de vie du pays et de la durée de votre voyage. C'est un geste symbolique qui récompense une prestation de qualité par rapport à la prestation reçue.

INSCRIPTION, ANNULATION & ASSURANCES

INSCRIPTION

En ligne sur notre site internet www.espace-evasion.com , ou en renvoyant la fiche d'inscription signée et un acompte de 30%, vous recevrez alors une confirmation d'inscription.

Inscription à plus de 22 jours du départ : aucun frais de dossier

Inscription entre 21 jours et 8 jours du départ : frais de dossier : 10 € (20 € pour les voyages et les séjours en liberté)

Inscription à moins de 8 jours du départ : frais de dossier : 20 € (30 € pour les voyages et les séjours en liberté) (le paiement doit être obligatoirement effectué par carte de crédit)

ANNULATION

ANNULATION De notre part :

ESPACE EVASION se réserve le droit d'annuler un séjour en cas d'insuffisance de participants (6 minimum, sauf cas particuliers précisés) ou par suite de conditions particulières qui risqueraient de compromettre le bon déroulement du séjour.

En cas d'insuffisance de participants, ceux-ci seront prévenus dans un délai minimum de 14 jours. Il vous sera proposé plusieurs solutions de remplacement. Si aucune solution ne vous convient, vous serez remboursé intégralement.

ANNULATION De votre part :

En cas de désistement de votre part (sauf si vous trouvez un remplaçant), les frais d'annulation à votre charge sont les suivants (la date prise en compte est celle à laquelle ESPACE EVASION a pris connaissance du désistement) :

Dans le cas général.

- Jusqu'à 31 jours du départ : 10 % du montant du séjour, avec un minimum de 30 €.
- Entre 30 et 21 jours : 35 % du montant du séjour.
- Entre 20 et 14 jours : 50 % du montant du séjour.
- Entre 13 et 2 jours : 75 % du montant du séjour.
- A moins de 2 jours du départ : 100 % du montant du séjour.

Dans le **cas particulier** de séjour incluant l'émission d'un billet d'avion non remboursable ou l'affrètement d'un bateau.

De 90 à 45 jours avant le départ : 1 000 €

De 44 à 31 jours avant le départ : 60 % du montant du séjour

A 30 jours et moins du départ : 100 % du montant du séjour

Pour les **groupes constitués** auxquels il est proposé un tarif par personne, le désistement d'une partie seulement des participants entraînera une modification du tarif pour les autres participants, ou sera soumise à des frais d'annulation de 100% quelque-soit la date de l'annulation.

Pour la prise en charge de ces frais, nous vous conseillons vivement de souscrire une assurance annulation. L'assurance n'entre en vigueur que si votre voyage est soldé.

Tout participant abrégant un séjour, ne respectant pas les lieux, dates ou heures de rendez-vous, ne pourra prétendre à aucun remboursement, de même qu'une exclusion décidée par votre accompagnateur, pour niveau insuffisant ou non-respect des consignes de sécurité.

ASSURANCES ANNULATION, FRAIS DE RECHERCHE ET SECOURS, ASSISTANCE - RAPATRIEMENT- INTERRUPTION

Nous vous proposons trois formules d'assurances au choix :

- **Assurance Annulation + Assurance Bagages + extension Epidémies** (3,4 % du montant du séjour avec un **minimum de 4 €/personne**).
- **Assurance Frais de Recherche et Secours + Assistance Rapatriement + extension Epidémies** (2 % du montant du séjour avec un **minimum de 4 €/personne**).
- **Assurance Multirisques Annulation + Assurance Bagages + Retard de transport, Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour + extension Epidémies** (4.8 % du montant du séjour avec un **minimum de 11 €/personne**).

Les garanties détaillées et les exclusions sont portées sur le fascicule : Annulation – Assistance Frais médicaux et Interruption de séjour et d'activités ASSURINCO MUTUAIDE Vagabondages contrat n° 4637 joint à votre confirmation d'inscription. Il est disponible sur www.espace-evasion.fr/telechargements ou sur simple demande. **Attention, ce contrat s'adresse uniquement aux personnes dont le domicile principal est situé en France ou en Europe.**

L'assurance Annulation

L'assurance entre en vigueur dès la souscription et si votre voyage est soldé. Les événements garantis sont :

- L'annulation pour **motif médical** : maladie grave, accident corporel grave ou décès de vous-même, un membre de votre famille...
- L'annulation pour **causes dénommées** :
 - * Dommages graves ou vols dans locaux privés ou professionnel, convocation en tant que témoin ou juré d'assise, ..., une franchise de 30 € par personne est déduite par l'assureur.
 - * La mutation professionnelle, la suppression et la modification des dates de congés payés du fait de l'employeur, vol des papiers d'identité, ... (franchise de 100 € par personne).
- L'annulation **toutes causes justifiées** (franchise de 10 % du montant des frais d'annulation avec un minimum de 50 € par personne et 150 € par dossier).
- Assurance Bagages : plafond de 1500 €

Extension Epidémies :

- Annulation pour maladie en cas d'épidémie/pandémie, refus d'embarquement suite à prise de température, en cas d'absence de vaccination devenue obligatoire (franchise de 10 % du montant des frais d'annulation avec un minimum de 50 € par personne).

Les frais d'annulation restant à votre charge vous seront remboursés par l'assureur, déduction faite de franchise éventuelle, des frais de dossier, de visa, des taxes portuaires et aéroportuaires et du montant des assurances. Ils sont calculés en fonction de **la date de constatation médicale ou de l'événement qui entraîne l'annulation.**

Cas Particuliers concernant les voyages à l'étranger

Dans le cas d'un billet d'avion émis à l'avance, que ce soit à votre demande ou en raison de la politique de certaines compagnies aériennes pour certains types de tarif, il sera facturé des frais d'annulation égaux à 100 % du prix du billet, quelle que soit la date de l'annulation.

L'Assurance Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement

La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du voyage. Les événements garantis par notre contrat souscrit pour vous auprès de Mutuaide Assistance sont :

- les frais de recherche et secours jusqu'à un plafond de 10 000 €,
- le rapatriement avec assistance en cas d'atteinte corporelle grave,
- les frais médicaux hors du pays de résidence,
- la prolongation de séjour (10 nuits maximum)
- l'avance de fonds à l'étranger,
- la prise en charge d'honoraires d'avocats à l'étranger jusqu'à un plafond de 5 000 €,
- la responsabilité civile vie privée à l'étranger
- ...

Extension Epidémies :

Frais hôteliers suite à mise en quarantaine (80 €/nuit – maxi 14 nuits)

Soutien psychologique suite à mise en quarantaine

Frais médicaux sur place

Retour impossible suite à vol annulé par autorités ou compagnie aérienne (1000 €)

Frais hôteliers suite retour impossible (80 €/nuit – maxi 14 nuits)

L'Assurance Multirisques

Cette assurance reprend les garanties des assurances annulation et assistance rapatriement, elle est complétée par deux garanties :

Interruption de séjour : uniquement disponible dans la formule multirisques à 4.8 %.

La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du voyage.

Les événements garantis sont :

- l'interruption de séjour jusqu'à un plafond de 30 000 € par événement, ou d'activité 100 € par jour (maximum 3 Jours)

Retard de transport : uniquement disponible dans la formule multirisques à 4.8 %.

Si vous avez subi un retard de transport plus de 4 heures (avion, train, bateau), une indemnité avec plafond de 50 € par personne pour un retard de 4 à 8 h, de 100 € par personne pour un retard supérieur à 8 heures

Les indemnités sont cumulables si le retard est subi par le trajet aller, le trajet retour ou un trajet pendant le voyage.

Nous déclinons toute responsabilité en cas de difficulté avec votre assureur si ces prestations ne couvrent pas les conditions ou les activités du voyage. Si des frais supplémentaires sont exposés de ce fait pour votre retour, nous nous réservons le droit de vous les facturer.

Pour les **séjours à l'étranger**, les participants possédant une assistance rapatriement personnelle devront remplir un formulaire et nous **fournir une attestation** de leur assurance. Il est notamment important de vérifier que votre destination ne fait pas partie des pays exclus.

Vérifiez notamment que vous possédez une **garantie « frais de recherche et secours »** avec un plafond suffisamment élevé. En particulier, les assurances des cartes bancaires couvrent l'assistance-rapatriement, mais les assurances des cartes bancaires de base (et certaines cartes bancaires haut de gamme) ne possèdent pas de garantie «frais de recherche et secours».

ESPACE EVASION

Agence de Voyages – IM.074.10.0036

Garantie financière : Groupama – 5, rue du Centre - 93199 NOISY LE GRAND Cedex

Assurance responsabilité civile professionnelle : n°AU460941 - GENERALI –

BP 7 – 38530 CHAPAREILLAN